



VISITE MÉDICALE PRÉVENTIVE OBLIGATOIRE

La santé et le bien-être des étudiants constituent des facteurs essentiels pour la réussite de leur parcours universitaire.

L'Université assure une visite médicale préventive obligatoire à tous les étudiants inscrits pour la première fois en premier cycle, afin de promouvoir la sensibilisation à la santé, de prévenir les problèmes de santé et d'encourager les étudiants à prendre en charge leur santé et leur bien-être.

Cette visite permet aux étudiants d'avoir accès à une consultation médicale confidentielle et comprend notamment :

- Une consultation médicale personnalisée et une évaluation de l'état de santé
- La collecte des informations médicales de base et la revue des antécédents médicaux pertinents
- Des conseils et une éducation à la santé portant notamment sur les habitudes de vie saines, la prévention et le bien-être
- La vérification et la mise à jour du statut vaccinal, conformément aux recommandations en vigueur et, le cas échéant, aux exigences professionnelles
- Un accompagnement et des conseils en matière de santé sexuelle et reproductive, lors de l'évaluation médicale ou à la demande de l'étudiant
- L'identification des facteurs de risque ou des besoins médicaux et, lorsque cela est nécessaire, l'orientation vers des consultations ou des services spécialisés

La visite médicale préventive est strictement confidentielle. Ses frais sont pris en charge par l'Université et elle est obligatoire pour la réinscription en septembre. Elle a lieu au Centre de médecine de famille (CMF) situé à l'Hôtel-Dieu de France.

Les étudiants peuvent également consulter le CMF en dehors de la visite médicale obligatoire pour des soins de première ligne, des consultations préventives, la vaccination et des conseils de santé, selon leurs besoins. Des conseils confidentiels en matière de santé sexuelle et reproductive sont proposés à tout étudiant qui en fait la demande, ainsi que lorsqu'un besoin est identifié au cours d'une consultation médicale. Lorsque des soins spécialisés sont nécessaires, l'étudiant est orienté vers les professionnels ou les services de santé appropriés.

Services de soins

L'Université Saint-Joseph de Beyrouth offre à ses étudiants ainsi qu'à ses enseignants, au personnel administratif et à leurs familles la possibilité de se soigner dans les différents Centres de soins dont elle dispose :

- Le Centre hospitalier universitaire, l'Hôtel-Dieu de France (HDF)
- Le Centre de médecine de famille (CMF)
- Le Centre de soins dentaires (CSD)
- Le Centre de diagnostic et de soins orthophoniques (CDSO)
- Le Centre de diagnostic, de soins et de recherche en psychomotricité (CDSRP)
- Centre de diagnostic, de soins et de recherche en ergothérapie (CDSRE)
- Le Centre universitaire de soins psychologiques (CUSP)
- Le Service d'aide psychologique (SAP)